

PRIX DU MEILLEUR MÉMOIRE DE FINANCE ET DE TRÉSORERIE (ÉDITION 2026)

RÈGLEMENT

1) Objet

L'Association Française des Trésoriers d'Entreprise (AFTE), en partenariat avec d'autres sponsors, a décidé de récompenser 6 mémoires sur des sujets ayant trait à la finance et la trésorerie.

Les mémoires, thèses, travaux de recherche, devront être écrits par des étudiants.

A l'issue de ses délibérations, le jury décidera de la remise de trois prix par catégorie en fonction de la qualité des ouvrages présentés. La nature du Prix et la liste des sponsors sont disponibles auprès de l'AFTE.

Les modalités d'octroi du Prix sont précisées par les articles ci-après.

2) Conditions de participation au Prix

Les candidats sont obligatoirement des étudiants issus de Master 2 ou Mastères spécialisés d'universités ou de grandes écoles françaises.

Les Prix qui seront attribués récompenseront un mémoire individuel ou collectif traitant d'un sujet en rapport avec la finance ou la trésorerie.

Le mémoire devra se composer comme suit : page de garde, sommaire, synthèse, développement (introduction, présentation du sujet, problématique, travaux, conclusions/recommandations, sources documentaires et annexes.

Le développement doit impérativement apporter une contribution de son auteur au sujet abordé, et ne saurait être un simple descriptif d'un état de fait, ou une recopie / compilation de documents disponibles – même si la description d'une situation présente peut parfaitement être l'objet d'une sous-partie.

Le mémoire est rédigé au cours des années 2025 et 2026, en langue française ou anglaise.

Il est précisé que si un mémoire collectif est primé, les étudiants concernés se partageront le prix à part égales.

3) Procédure d'inscription et planning

Pour candidater, les étudiants doivent s'inscrire et envoyer leur mémoire par courrier électronique auprès de madleen.patry@afte.com en communiquant les informations suivantes :

- Prénom Nom
- Photo portrait couleur (bonne résolution)
- Titre du mémoire
- Résumé du mémoire en version française uniquement (3 000 caractères maximum)
- Nom de l'établissement fréquenté et intitulé de l'année d'études concernée
- Certificat de scolarité ou une photocopie de la carte d'étudiant de l'année de l'écriture du mémoire

Remise des mémoires (version PDF) au plus tard le mercredi 20 septembre 2026 inclus

Tout dossier réceptionné après la date indiquée ne pourra participer au concours.

La clarté de la présentation écrite, la maîtrise du français et de l'orthographe seront des critères déterminants dans la sélection initiale des dossiers.

4) Délibérations et décisions du jury

Les Mémoires seront examinés par un jury comprenant un ou plusieurs membres du conseil d'administration de l'AFTE, et un certain nombre de professionnels du monde de la finance.



Le conseil d'administration de l'AFTE peut décider de modifier la composition du jury s'il le juge nécessaire, et n'a pas à en informer les candidats.

Les mémoires reçus feront l'objet d'une première sélection par le jury constitué à cet effet (maximum de 10 Mémoires par catégorie). Une deuxième délibération sélectionnera les 6 lauréats.

Le jury se réunira autant de fois qu'il le jugera nécessaire, et dans des conditions qu'il lui appartiendra de préciser. Ses délibérations se tiendront à huis clos, et aucun compte rendu ne sera disponible. Ses décisions n'auront pas à être motivées, et seront sans appel.

5) Résultats et remise des Prix

Les Prix de chaque catégorie seront remis lors des Journées de l'AFTE les 26 et 27 novembre 2026.

Deux catégories : **Trésorerie & Financements // Finance**

Trois Prix sont décernés pour chaque catégorie :

- **1^{er} prix** : 4 000 € HT
- **2^{ème} prix** : 2 000 € HT
- **3^{ème} prix** : 1 500 € HT

L'auteur (les auteurs) du (des) mémoire(s) primé(s) sera (ont) informé(s) par tout moyen à la convenance de l'AFTE, qui lui (leur) précisera à cette occasion les modalités de remise dudit prix :

- RIB pour virement du prix après l'événement
- Préparation de leur pitch (1mn) pour la présentation de leur mémoire lors de la remise

Le jury se réserve la possibilité de ne pas remettre de prix si aucun des mémoires reçus ne lui semble le mériter.

6) Propriété des Mémoires

Le rédacteur de tout Mémoire autorise l'AFTE et l'ensemble de ses partenaires audit prix à reprendre à titre gracieux tout ou partie dudit mémoire dans leurs publications (site web, réseaux sociaux, articles), avec pour seule obligation d'indiquer la source – nom de l'auteur et filière d'éducation, à l'exclusion de toute autre mention.

Les candidats acceptent que soient alors communiqués :

- Leur prénom et nom ;
- Leur établissement
- Leur sujet de mémoire (résumé et version PDF)
- Les photos et/ou images vidéos prises lors de la remise du prix

7) Modifications

Suivant l'usage, l'AFTE se réserve le droit, si les circonstances venaient à l'exiger, de modifier, reporter, voire annuler le présent prix du meilleur mémoire, sans que sa responsabilité puisse être engagée, à quelque titre que ce soit.

8) Acceptation

Le fait d'adresser un mémoire à l'AFTE implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Fait à Paris, le 12 février 2026

SUJETS PRIMÉS LORS DES DIX-NEUF PREMIÈRES ÉDITIONS DU PRIX

Edition 2025

- « Métaux stratégiques et instabilité des marchés : comment les industriels réinventent la couverture des risques ? » - Université Paris I Panthéon Sorbonne
- « L'impact des sanctions économiques européennes, mises en place en réponse à la guerre en Ukraine, sur les entreprises européennes présentes en Russie » - Grenoble Ecole de Management
- "Increase in passive ownership and market inefficiency: focus on liquidity and crisis"* - Grenoble Ecole de Management
- « Règlements ESG et compétitivité : construction d'un indice prédictif de l'impact de la CSRD sur le coût du capital » - IGR-IAE Rennes
- "Family Firms and Acquisition Premiums in Uncertain Times: Evidence from the European Market during COVID-19"* - Edhec Business School
- « Est-il possible de construire une stratégie Global Macro capable de s'adapter aux cycles économiques grâce à un modèle quantitatif ? » - ESCP Business School
- "Empirical Study of Hedge Fund Activism in the TMT Sector over the Last 5 years"* - Université Paris Dauphine

Edition 2024

- « Conséquences de l'introduction de l'euro numérique sur l'écosystème des paiements en zone euro » - Université Paris I Panthéon Sorbonne
- "Bubble burst: Unravelling the contraction of the Chinese housing market"* - Audencia
- "ESG Ratings in Banking: Bridging the Gap with Real-World Practices"* - Audencia
- « L'intégration du risque climat dans l'évaluation financière : enjeux, méthodes et applications » - Grenoble Ecole de Management
- « Impact des fonds de pension sur l'environnement économique et financier - Analyse de la crise du gilt au Royaume-Uni et de la Réforme des pensions aux Pays-Bas » - Université Paris Dauphine
- « Quels types de fonds d'investissement favorisent la création d'emplois à long terme ? » - Toulouse Business School

Edition 2023

- « La surréaction peut-elle fournir une modélisation satisfaisante de la courbe des taux sans avoir recours à une prime de risque ? » - Edhec Business School
- « La gestion des risques de marché et la création de valeur » - Université de Lille
- « Usages du prix interne du carbone dans les entreprises : un outil pour soutenir ou accélérer leur stratégie de décarbonation » - HEC Paris
- « Suivi budgétaire et traitement des coûts de cession lors d'une opération de détournement (« carve-out ») | Guide méthodologique à destination de l'expert-comptable » - ENOES (Ecole de l'expertise comptable et de l'audit)

Edition 2022

- "ESG practices and the cost of capital: evidence from CA100+ companies"*
- "How to make post-merger integration successful?"*
- "Green accounting: how do firms measure environmental externalities and how does it reflect in their business models?"*
- « La gestion de la volatilité du cours de l'électricité »

Edition 2021

- « La finance décentralisée au service des institutionnels : révolution ou illusion ? » - IGR-IAE Rennes
- « Quand le marché rencontre l'enjeu climatique : les freins à la traduction de la comptabilité carbone en entreprise » - HEC Paris
- « L'influence des investisseurs institutionnels sur la performance des SPACs pendant la phase de recherche » - HEC Paris

Edition 2020

- « Les Green Bonds représentent-ils un nouvel instrument financier permettant de changer la vision du financement classique ? » - Université Paris I Panthéon Sorbonne
- "The current consideration of ESG criteria in corporate credit ratings"* - Grenoble Ecole de Management
- "Exploring greenwashing on crowdfunding platforms"* - Edhec Business School
- "Long-run performance of initial public offerings and its determinants: evidence from France"* - Edhec Business School

Edition 2019

- « La place de l'éthique dans les banques depuis la crise financière. Un simple effet d'annonce ? » - Kedge Business School
- « L'influence du capital-investissement sur le pilotage d'une PME » - Kedge Business School
- « La fintech et les nouveaux rapports de force sur le secteur bancaire et financier » - Kedge Business School
- « Les alternatives au Correspondent Banking » - Université Paris I Panthéon Sorbonne

Edition 2018

- « SWIFT GPI : Peut-on vraiment parler d'une révolution dans l'univers des paiements ? » - Université Paris I Panthéon Sorbonne
- « La transition des indices de taux : vers une crise systémique ? » - Université Paris I Panthéon Sorbonne
- « L'analyse financière 2.0 » - Université Paris Dauphine

Edition 2017

- « Un modèle de valorisation des start-ups à la Merton » - Université Paris Dauphine
- « De quelle manière la formation contribue-t-elle à une démarche de prévention efficace face au risque de fraude externe ? » - ESSCA
- « *Synergies Valuation in M&A* » - HEC Paris

Edition 2016

- « Les influences actuelles et potentielles de la réglementation EMIR sur les trésoreries d'entreprise » - Université Paris I Panthéon Sorbonne
- « Quels sont les enjeux stratégiques auxquels sont confrontées les banques françaises quant à l'implémentation d'un système de paiement instantané ? » - Essec Business School
- « La couverture d'actif net est-elle sous-estimée par les sociétés multinationales ? » - Université Paris I Panthéon Sorbonne

Edition 2014

- « *Latin America & optimum currency area, from theory to reality* » – Grenoble Ecole de Management
- « La finance participative au service des TPE/PME en France » - CNAM
- « Le marché des Euro Placements Privés peut-il s'imposer ? » - Université Paris Dauphine

Edition 2013

- « L'organisation d'une trésorerie de groupe » - Institut de formation de l'Ordre des Experts Comptables
- « Valorisation d'investissements et d'actions par options réelles » - HEC Paris
- « Bâle II et les entreprises » - HEC Paris

Edition 2012

- « Crise financière et *shadow banking* » - ENS Cachan
- « Le paiement du dividende en actions » - Université Paris Dauphine
- « Scissions de sociétés » - HEC Paris

Edition 2011

- « La monétique peut-elle apporter des solutions pour intégrer les non-bancarisés ? » - ISEE
- « La gestion de la volatilité des cours des matières premières » - ICN Nancy
- « *How to explain that the taxation of CAC 40 is lower than the official rate?* » – EM Lyon

Edition 2010

- « Entreprises et finance carbone » - ESSCA Angers
- « Comment lutter contre la fraude en entreprise ? » - Université Paris I Panthéon Sorbonne
- « L'influence de Bâle III sur les relations entreprises-banques » - Université Orléans



Edition 2009

- « Les PME face à l'externalisation des activités de trésorerie » - ESC Angers
- « Energie et trésorerie » - IGR Rennes
- « L'impact du transfert du risque de crédit sur le financement des entreprises » - Université Paris I Panthéon Sorbonne

Edition 2008

- « Les conséquences du SEPA pour les entreprises »
- « L'influence des normes comptables sur la gestion des risques de taux et de change » - Ecole Supérieure de commerce Toulouse
- « L'évaluation à la juste valeur des instruments financiers en normes IFRS » - IGR Rennes

Edition 2010

- « Entreprises et finance carbone » - ESSCA Angers
- « Comment lutter contre la fraude en entreprise ? » - Université Paris I Panthéon Sorbonne
- « L'influence de Bâle III sur les relations entreprises-banques » - Université Orléans

LISTE INDICATIVE DE SUJETS TRESORERIE POSSIBLES

Révision des fonds monétaires
Réforme Commercial Paper
Migration ISO 20022
CRR/CRD Bâle 3
Euro numérique
ESF notation et fournisseurs de données
Révision SFTR
DSP 3
CBRCR
Fin des Libors USD
Révision BMR
CSRD
SFDR
Taxe sur les Transactions Financières
Monnaie digitale - expérimentation Banque Centrale EU
Entrée en vigueur DEBRA
Révision MIFIR
Fiscalité anti-abus et transactions financières
EIPP et digitalisation des factures
MICA et crypto actifs
Enjeux de l'agrément PSAN pour les intervenants sur crypto-actifs (dont les banques)
ESAP

Choix de la devise d'émission en matière obligataire
Green Commercial Paper
Taxonomie EU
L'essor du financement durable
Use of Proceeds bonds et Sustainability Linked Bonds
Green et Sustainability Deposits
Fonds article 9
Factoring, Reverse Factoring et Inventories optimisation solutions
Gestion du collateral en entreprise
Power Purchase Agreements en Europe
Mesures d'atténuation des risques en cas de choc de liquidité
Rémunération des dépôts
Gestion des actifs liés aux plans de retraite
Contreparties bancaires en matière de dérivés matières premières
Impact de la hausse des taux américains sur les pays en développement